



# Révolutions et migrations : faut-il avoir peur des démocraties arabes ?

Vincent Geisser

► **To cite this version:**

Vincent Geisser. Révolutions et migrations : faut-il avoir peur des démocraties arabes ?. Migrations Société, CIEMI, 2011, 134-135 (2), pp.3. 10.3917/migra.134.0003 . halshs-02113041

**HAL Id: halshs-02113041**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02113041>**

Submitted on 29 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Éditorial

## RÉVOLUTIONS ET MIGRATIONS : FAUT-IL AVOIR PEUR DES DÉMOCRATIES ARABES ?

Vincent Geisser

Centre d'information et d'études sur les migrations internationales | « [Migrations Société](#) »

2011/2 N° 134-135 | pages 3 à 8

ISSN 0995-7367

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2011-2-page-3.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'information et d'études sur les migrations internationales.

© Centre d'information et d'études sur les migrations internationales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# RÉVOLUTIONS ET MIGRATIONS : FAUT-IL AVOIR PEUR DES DÉMOCRATIES ARABES ?

Vincent GEISSER

« Nous savons ce que pourraient être les conséquences de telles tragédies sur des flux migratoires devenus incontrôlables et sur le terrorisme. C'est toute l'Europe alors qui serait en première ligne »<sup>1</sup>.

Nicolas Sarkozy, président de la République française.

« Le grand effet pervers du système démocratique occidental, à savoir l'alternance régulière des équipes gouvernementales, fait qu'à la barre il n'y a que des hommes et des femmes politiques pour qui l'horizon de toute action est celui de la prochaine échéance électorale. D'où cette complicité objective et contre-nature de la démocratie et de la dictature qui est le propre de la situation politique en Méditerranée »<sup>2</sup>.

Moncef Marzouki, président d'honneur de la Ligue tunisienne des droits de l'homme.

L'accueil réservé aux révolutions tunisienne et égyptienne<sup>3</sup> par les médias, les leaders d'opinion et les politiques européens est symptomatique d'un regard profondément ambivalent sur le monde arabe. À l'euphorie des premiers jours face aux scènes de liesse de la "rue arabe" (représentation orientaliste par excellence) et aux revendications démocratiques des manifestants, accompagnant la chute des dictateurs Zine El Abidine Ben Ali et Hosni Moubarak, ont très vite succédé des interrogations angoissées, révélatrices d'un rapport anxieux à cette partie du monde. La fin des dictatures ne va-t-elle pas libérer les pulsions destructrices des forces obscurantistes incarnées par les islamistes ? La déstabilisation des systèmes politiques de la rive sud de la Méditerranée, certes "autoritaires", mais ô

- 
1. Allocution radiotélévisée sur la situation internationale, Palais de l'Élysée, 27 février 2011.
  2. MARZOUKI, Moncef ; entretien avec GEISSER, Vincent, *Dictateurs en sursis : une voie démocratique pour le monde arabe*, Paris : Éd. de l'Atelier, 2009, 191 p. (voir p. 158).
  3. Nous employons le terme "révolution" (*thaoura* en arabe) pour rester fidèle à l'appellation des acteurs tunisiens et égyptiens, sans préjuger du caractère révolutionnaire du processus en cours.

combien “efficaces”, ne risque-t-elle pas d’entraîner un déferlement de “hordes de clandestins” sur nos côtes européennes ? C’est presque à se demander si certains gouvernants européens ne regrettent pas aujourd’hui la figure du “despote éclairé”, dont Moncef Marzouki a pourtant montré, dans un ouvrage au titre prémonitoire<sup>4</sup>, qu’elle n’existait que dans l’imaginaire de certaines de nos élites occidentales : « *L’ineptie occidentale est telle qu’elle continue à analyser la situation de sociétés complexes, qui ont déjà arraché le droit à l’auto-organisation et à la liberté d’expression [...] avec les œillères du mépris des anciens colonisateurs. C’est avec ces représentations surannées qu’ils construisent des politiques et prétendent bâtir des stratégies pour le futur* »<sup>5</sup>.

Pour preuve, si une majorité d’observateurs et d’acteurs publics européens ont fait mine de saluer le « *printemps des peuples arabes* », ils lui ont très vite accolé le terme « *contagion* », comme si la démocratie pour ces peuplades barbares était nécessairement une maladie ou, du moins, un état pathologique. Cela peut paraître purement anecdotique, mais l’emploi récurrent du terme « *contagion* »<sup>6</sup> pour qualifier les révolutions arabes et l’immense espérance qu’elles ont fait naître dans la région induit l’idée d’une anomalie congénitale, sinon d’une immaturité ancestrale, qui expliquerait nos doutes quant à la capacité réelle des “Arabes” à se couler aisément dans le “moule de la démocratie”, comme s’ils risquaient de détourner “notre démocratie” de sa visée universaliste ou, pire, de la retourner contre l’Europe, berceau de la civilisation.

Du coup, tous les clichés, préjugés et présupposés, qui avaient cours avant les révolutions tunisienne et égyptienne de l’hiver 2010-2011 et qui justifiaient en partie notre myopie à l’égard des régimes dictatoriaux vécus comme un “moindre mal”, continuent à agir avec force aujourd’hui. Pour le dire plus simplement : les révolutions arabes n’ont pas entraîné la moindre révolution intellectuelle en Europe, et nous continuons à décrypter cette puissante aspiration à la liberté et à la dignité avec les mêmes grilles de lecture en usage sous l’ère dic-

4. MARZOUKI, Moncef ; entretien avec GEISSER, Vincent, *Dictateurs en sursis : une voie démocratique pour le monde arabe*, op. cit.

5. *Ibidem*, p. 145.

6. À titre d’illustration, la couverture de l’hebdomadaire *L’Express*, n° 3107, du 19 janvier 2011, représentant une femme voilée, avec pour titre principal *La Révolution arabe* et pour sous-titre *La contagion est-elle possible ?*

tatoriale, à la nuance près que les justifications de notre soutien aux régimes autoritaires sont devenues aujourd'hui des suppliques angoissées et angoissantes : la démocratie n'est-elle pas une arme à double tranchant pour ces Arabes qui sont encore de "grands enfants" ? Les révolutions sont ainsi présentées comme des récréations, certes un peu agitées, mais dont on espère secrètement que les maîtres d'école viennent siffler rapidement la fin car, à trop durer, elles risqueraient de menacer définitivement notre quiétude occidentale.

Autre anecdote significative empruntée cette fois à la vie de tous les jours : à un commerçant parisien auquel je demandais si ma commande en provenance d'Égypte était bien arrivée (une lampe de cuivre), ce dernier me répondait d'une ironie toute méprisante : « *Il faut attendre que ces Égyptiens en finissent avec leur révolution* ». Traduction : « *Quand les enfants auront fini de s'amuser, ils se remettront au travail sous l'autorité naturelle de leur despote éclairé* ».

De ce côté-ci de la Méditerranée, nous ne nous sommes toujours pas affranchis de la figure de l'« *Homo arabicus dictator* »<sup>7</sup>. La dictature continue à être interprétée comme un fait culturel inhérent à l'histoire du monde arabe, dominé par l'omnipotence du "facteur religieux" (l'islam). Faute de dictateurs véritablement "laïques", nous nous sommes donc contentés d'autocrates "musulmans modérés", parmi lesquels nous n'avions aucune pudeur à ranger les monarques du Golfe pourtant à la tête de régimes quasi théocratiques (la *charia* est la loi officielle de ces États). Mais l'essentiel n'était pas là : le brevet de "modération" n'était délivré ni en fonction du degré d'islamité des régimes (très élevé pour la famille régnante saoudienne ou le roi du Maroc, un peu moins pour Zine El Abidine Ben Ali ou Hosni Moubarak) ni en fonction de leur degré d'ouverture démocratique (sans doute plus élevé au Maroc et au Liban qu'en Libye ou en Tunisie), mais en fonction de leur place et surtout de leur rôle dans la division internationale du travail sécuritaire, avec pour ligne de mire deux "dossiers" jugés hautement prioritaires : le terrorisme et l'immigration.

7. MARZOUKI, Moncef ; entretien avec GEISSER, Vincent, *Dictateurs en sursis : une voie démocratique pour le monde arabe*, op. cit., p. 25.

Sur le premier “dossier”, on connaît les effets désastreux qu’a produit la politique occidentale post-11 septembre en termes de caution extraordinaire apportée aux dictatures moribondes. Des régimes autoritaires à bout de souffle, comme ceux de Zine El Abidine Ben Ali, d’Hosni Moubarak ou de Mouammar Kadhafi, ont retrouvé un regain de légitimité internationale, ont été valorisés et remerciés pour leur contribution “utile” à la lutte contre le terrorisme d’Al-Qaida<sup>8</sup>. C’était oublier un peu vite, sans verser forcément dans une interprétation “conspirationniste” de l’histoire du monde arabe, que ces régimes ont très largement contribué à fabriquer des terroristes en puissance et en actes<sup>9</sup>.

Par leur gestion policière de la société, par le verrouillage sécuritaire des espaces publics, par les dérives affairistes et mafieuses des économies, ils ont fait objectivement le lit du terrorisme, poussant une partie de la jeunesse arabe dans les bras des groupes jihadistes radicaux. Certes, il convient de ne pas surestimer le phénomène. Les candidats au jihadisme mortifère n’ont représenté qu’une infime minorité de la jeunesse arabe, qu’un épiphénomène. Ces jeunes-là n’ont d’ailleurs joué aucun rôle dans les processus protestataires qui ont secoué récemment le monde arabe. Mais l’impact émotionnel du terrorisme a incontestablement servi à justifier la politique étrangère schizophrène des États occidentaux, qui jusqu’au bout ont continué d’appuyer les “pompiers pyromanes” à la tête des régimes dictatoriaux déchus.

Mais le plus inquiétant est que nombre de gouvernements européens, notamment celui de la France de Nicolas Sarkozy, n’ont toujours pas renoncé à soutenir les “pompiers pyromanes”. En même temps qu’ils s’émeuvent de la “boucherie” bien réelle que fait subir Mouammar Kadhafi à son propre peuple, ils ferment les yeux sur la répression “discrète” exercée par les États du Conseil de coopération du Golfe (CCG)<sup>10</sup> à l’égard des manifestants de Bahreïn et des pays de la région qui partagent pourtant les mêmes aspirations et les mêmes

8. Cf. BURGAT, François, *L’islamisme à l’heure d’Al-Qaida*, Paris : Éd. La Découverte, 2005, 214 p.

9. Cf. GEISSER, Vincent, “Tunisie : Ben Ali complice objectif de Ben Laden”, *Politis*, 13 janvier 2011, <http://www.politis.fr/Ben-Ali-complice-objectif-de-Ben,12718.html>

10. Cf. PINSOLLE, Laurent, “Quand les dictateurs profitent du silence des démocraties”, *Marianne*, 2, 17 mars 2011, [http://www.marianne2.fr/Quand-les-dictatures-profitent-du-silence-des-democraties\\_a203909.html](http://www.marianne2.fr/Quand-les-dictatures-profitent-du-silence-des-democraties_a203909.html)

revendications que la rébellion libyenne ou que les démocrates tunisiens et égyptiens : liberté (*houriya*) et dignité (*karama*) !

**M**ypopie sur les “causes” profondes du terrorisme, mais aussi myopie sur la question migratoire. Peu d’observateurs des scènes politiques arabes ont relevé ce fait : la géographie des principaux foyers de protestation en Tunisie correspond globalement aux régions pourvoyeuses d’immigration illégale. En effet, si l’on s’essaye à superposer la “carte contestataire” à la “carte migratoire”, l’on s’aperçoit qu’elles coïncident. La grande majorité des jeunes diplômés précarisés qui se sont mobilisés contre le régime dictatorial de Zine El Abidine Ben Ali proviennent principalement des régions du sud-ouest, du sud-est et du centre-ouest de la Tunisie, qui sont aussi les foyers d’immigration illégale. On mesure ici à la fois l’impasse économique des régimes autoritaires qui, à grands coups d’indicateurs “macro” et de statistiques lissées et tripatouillées, ont réussi à nous faire croire au mirage de la réussite et de la performance<sup>11</sup>, mais aussi le manque total de clairvoyance des institutions européennes et des bailleurs de fonds internationaux (FMI et Banque mondiale) qui n’ont cessé d’adresser des satisfecit au dictateur pour sa “bonne gestion”.

Ce n’est donc pas seulement la “supercherie statisticienne” des autocrates qui doit être critiquée aujourd’hui, mais aussi la politique européenne de voisinage (PEV)<sup>12</sup> qui, sous des registres humanistes et humanitaires, a participé à la légitimation des politiques profondément inégalitaires ayant poussé les jeunes à la révolte. « *Vous pouvez tirer sur nous, nous sommes déjà morts !* », criaient les jeunes de Sidi Bouzid, de Thala et de Kasserine à l’encontre des forces de l’ordre qui tentaient de réprimer brutalement les contestations.

Ce même cri aurait très bien pu s’adresser également aux donneurs d’ordre européens qui, depuis Bruxelles ou Varsovie (siège de

---

11. Cf. HIBOU, Béatrice, “Tunisie : le coût d’un miracle économique”, *Critique Internationale*, n° 4, été 1999, pp. 48-56.

12. Cf. GLASSON-DESCHAUMES, Ghislaine, “La ‘politique européenne de voisinage’”, in : *Externalisation de l’asile et de l’immigration. Après Ceuta et Melilla, les stratégies de l’Union européenne*, Actes de la journée d’études du GISTI du 20 mars 2006, [http://www.gisti.org/IMG/pdf/je\\_06externalisationasileimmigration.pdf](http://www.gisti.org/IMG/pdf/je_06externalisationasileimmigration.pdf)

FRONTEX<sup>13</sup>), supervisent les dispositifs d'externalisation et de répression de l'immigration illégale. L'Europe pensait, en effet, qu'en externalisant le traitement sécuritaire de la misère<sup>14</sup>, elle se préparait à couler au chaud des jours meilleurs, loin des images pénibles des "illégaux" qui, au péril de leur vie, tentent de franchir les murs de la "forteresse Europe".

Ce n'est donc pas tant de l'"invasion migratoire" ou du "péril islamiste" que les Européens doivent le plus redouter des révolutions arabes en marche, mais de la déferlante de l'intelligence contestataire et de l'audace protestataire qui pourrait bien inspirer les "jeunes" marginalisés et méprisés de nos propres périphéries. La revendication de dignité (*karama*) qui est au centre des mouvements sociaux dans le monde arabe n'est-elle pas susceptible de devenir également le mot de ralliement d'une partie de la jeunesse européenne ?

Marseille, le 28 mars 2011

- 
13. FRONTEX est l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures, que l'on peut comparer à une "super police de l'immigration", organisant des patrouilles communes avec les forces de l'ordre des pays d'origine et de transit. Sur le fonctionnement de FRONTEX, voir RODIER, Claire, "Frontex, bras armé de l'Europe forteresse", in : *L'état du monde 2011. La fin du monde unique*, Paris : Éd. La Découverte, 2010, pp. 170-174.
14. Cf. RODIER, Claire, "Externalisation du contrôle des flux migratoires : comment et avec qui l'Europe repousse ses frontières", *Migrations Société*, vol. 20, n° 116, mars-avril 2008, pp. 105-122. Voir aussi GEISSER, Vincent, "Des Guantanamo aux portes de l'Europe ? L'externalisation au secours de nos 'amis' les dictateurs" (éditorial), *Migrations Société*, vol. 21, n° 122, mars-avril 2009, pp. 3-13.